

(ⁿ)

(N^o 82.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1892.

Tableaux statistiques au sujet de certaines importations belges en Allemagne.

A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

Bruxelles, le 22 juillet 1892

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un tableau présentant les renseignements statistiques demandés par M. Tack, dans la séance du 20 janvier courant de la Chambre des Représentants, au sujet de nos importations en Allemagne de produits textiles, de houblon et de chicorées.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(2)

IMPORTATIONS DE BELGIQUE EN ALLEMAGNE.

(Commerce spécial. — D'après les données de la statistique allemande.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	1889.	1890.
Fils de jute et de chanvre de Manille, même tordus, non teints, non imprimés, non blanchis :		
	Kilogr.	Kilogr.
jusqu'au n° 8 anglais.	447,700	472,600
au-dessus du n° 8 jusqu'au n° 20 anglais.	328,200	197,400
— n° 20 — n° 35 —	2,100	200
de numéros non déterminés.	1,100	'
Fils de jute et de chanvre de Manille, même tordus, teints, imprimés, blanchis :		
jusqu'au n° 20 anglais	300	1,000
Fils de lin, simples, non teints, non imprimés, non blanchis :		
jusqu'au n° 8 anglais.	63,000	47,600
au-dessus du n° 8 jusqu'au n° 20 anglais.	1,603,300	2,087,200
— n° 20 — n° 35 —	433,400	322,600
— n° 35	174,300	206,700
de numéros non déterminés.	16,900	29,600
Fils de lin, simples, teints, imprimés, blanchis :		
jusqu'au n° 20 anglais	36,300	103,300
au-dessus du n° 20 jusqu'au n° 35 anglais	16,400	72,300
— n° 35	3,900	9,900
de numéros non déterminés.	600	1,900
Fil à coudre non préparé (y compris le fil de jute et de chanvre de Manille)	37,800	44,800
Fil à coudre retors, préparé (y compris le fil de jute et de chanvre de Manille).	92,000	72,800

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	1889.	1890.
Fils de laine :	Kiloge.	Kilogr.
bruts, simples.	2,700,200	1,449,000
bruts, doubles.	362,900	245,500
blanchis ou teints, simples	920,000	809,800
blanchis ou teints, doubles	517,900	292,300
tordus en trois fils ou plus, bruts, blanchis, teints, imprimés.	80,900	72,900
Fils de coton simples, bruts :		
jusqu'au n° 17 anglais	40,500	37,500
au-dessus du n° 45 jusqu'au n° 60 anglais	15,700	,
— n° 60 — n° 79	24,100	22,200
— n° 79	,	2,900
de numéros non déterminés.	400	300
Fils de coton doubles, bruts :		
jusqu'au n° 17 anglais	,	200
au-dessus du n° 17 jusqu'au n° 45 anglais	,	59,100
de numéros non déterminés.	1,200	1,500
Fils de coton simples et doubles, blanchis, teints :		
jusqu'au n° 17 anglais	23,800	40,200
au-dessus du n° 17 jusqu'au n° 45 anglais	35,400	55,500
— n° 45 — n° 60 —	5,700	1,700
— n° 60 — n° 79 —	100	,
— n° 79	400	,
de numéros non déterminés.	600	100
Tapis de pied en chanvre de Manille, en fibre de coco, en jute, etc., non teints, non imprimés.	1,500	500
Id. id. teints, imprimés.	37,400	50,000
Tissus de jute ou de chanvre de Manille, etc., non dénommés ailleurs, non teints, non imprimés, non blanchis :		
ayant sur une surface de 4 centimètres carrés jusqu'à 40 fils dans la chaîne et la trame, prises ensemble	9,200	7,100
Id. id. de 41 à 80 fils.	2,000	900
d'un nombre de fils non déterminé	200	"

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	1889.	1890.
Tissus de jute ou de chanvre de Manille, etc., non dénommés ailleurs, teints, imprimés, blanchis, ayant sur une surface de 4 centimètres carrés jusqu'à 120 fils dans la chaîne et la trame, prises ensemble.	Kilogr. 300	Kilogr. 200
Id. id. de plus de 120 fils.	400	200
d'un nombre de fils non déterminé	300	100
Tissus de lin, de fil doublé ou triplé, non dénommés ailleurs, non teints, non imprimés, non blanchis :		
ayant sur une surface de 4 centimètres carrés jusqu'à 40 fils dans la chaîne et la trame, prises ensemble	9,800	8,900
Id. id. de 41 à 80 fils.	8,300	9,300
Id. id. de 80 à 120 fils.	18,900	17,400
Id. id. de plus de 120 fils.	8,300	8,600
d'un nombre de fils non déterminé	300	100
Tissus de lin, de fil doublé ou triplé, non dénommés ailleurs, teints, imprimés, blanchis :		
ayant sur une surface de 4 centimètres carrés jusqu'à 120 fils dans la chaîne et la trame, prises ensemble.	6,200	9,500
Id. id. de plus de 120 fils.	6,200	5,100
d'un nombre de fils non déterminé	300	400
Linge damassé de toute sorte.	300	500
Toile ouvragée pour nappes, draps de lit, essuie-mains, sarraux, etc	100	200
Rubans, bordures, franges, etc., objets de boutonnerie et de passementerie	100	"
Dentelles en fil de lin	300	500
Tapis de pied contenant des fils de poils de bêtes bovines, teints et non teints	200	500
Feutres de poils de bêtes bovines teints; feutres de laine non imprimés; objets en feutre non imprimés, excepté les tapis de pied	2,400	1,800
Tapis de pied en feutre de poils de bêtes bovines, teints, imprimés; tapis de pied en feutre de laine	200	1,000
Tapis de pied tissés en laine, etc., imprimés; couvertures de lanières tressées.	12,200	7,400
Bonneterie de laine non imprimée	3,500	2,500

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	1899.	1890.
Tissus de laine : Draps et étoffes non imprimés :	Kilogr.	Kilogr.
pesant plus de 200 grammes par mètre carré	48,400	51,400
pesant 200 grammes ou moins par mètre carré	9,800	11,900
d'un poids non déterminé	2,200	1,500
Peluche de laine	1,700	500
Objets de boutonnerie et de passementerie, imprimés et non imprimés	1,500	500
Draps et étoffes, imprimés :		
pesant 200 grammes au moins par mètre carré	100	>
d'un poids non déterminé	100	100
Dentelles et tulles de laine	200	200
Tissus de coton serrés, écrus, à l'exception des velours découpés.	10,500	8,200
Tissus de coton serrés, blanchis, apprêtés, à l'exception des velours découpés	5,700	4,900
Velours de coton découpés de toute espèce	900	400
Velours de coton serrés, teints, imprimés, etc., non dénommés ailleurs	10,200	9,500
Objets de boutonnerie et de passementerie	2,100	2,100
Bonneterie de coton	2,400	2,800
Tissus de coton non serrés, écrus, à l'exception des tissus pour rideaux et de la mousseline	100	>
Tissus pour rideaux, blanchis, apprêtés, teints, imprimés	900	1,600
Dentelles de coton	>	1,100
Tissus tout à fait grossiers fabriqués au moyen de déchets de coton écrus (tissus à filtrer)	15,100	18,400
Chicorées séchées	6,688,900	4,698,600
Houblon	6,600	11,500